



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

suicide

Question écrite n° 28321

Texte de la question

M. Michel Terrot souhaite connaître de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie le nombre de suicides recensés dans le corps enseignant depuis 1990.

Texte de la réponse

Les causes de décès des enseignants ne sont pas recensées par l'administration de l'éducation nationale, celle-ci se devant, comme tout employeur, de respecter la vie privée de ses agents. Les cas connus, éventuellement au travers de la médecine de prévention ou des comités médicaux, ne reflètent pas l'ensemble des situations.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28321

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 avril 1999, page 2153

Réponse publiée le : 2 août 1999, page 4722